

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE
PROJET SPORTIF TERRITORIAL
RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Introduction

L'élaboration du Projet Sportif Territorial (PST) et du plan d'actions qui en découle sont le résultat d'un travail de concertation des acteurs du territoire organisé durant plusieurs mois. Cette démarche s'est inscrite dans une volonté que le PST réponde au plus près des besoins des parties prenantes de l'écosystème sportif régional. Elle a dans le même temps souligné le volontarisme des acteurs locaux à échanger autour de sujets clés et à identifier des pistes de collaboration concrètes. Le présent document a vocation à présenter la démarche méthodologique déployée afin de faire émerger un Projet Sportif Territorial ambitieux et opérationnel.

La phase de concertation opérée a débuté par la réunion des différents collèges constitutifs de la CRdS du 5 au 9 septembre 2022. Le but recherché lors de ces réunions était multiple :

- Mobilisation de l'ensemble des membres du collège autour de la démarche engagée
- Partage et échange sur les principaux éléments de diagnostic
- Identification des priorités du collège sur chacune des thématiques
- Alimentation des membres du collège présents dans chacune des commissions thématiques

S'en sont suivies les réunions des différentes commissions thématiques, organisées du 12 septembre au 21 octobre 2022. **Cinq commissions thématiques** avaient été dégagées en s'appuyant sur le diagnostic territorial :



Un enjeu de développement et d'accessibilité des pratiques sportives



Une terre de performances sportives qui participent au rayonnement du territoire



Des espaces de pratique participant au rayonnement régional



Une filière au service du développement économique et régional



Un facteur essentiel de cohésion sociale

Il convient de souligner que chacune des commissions était composée de membres issus des quatre collèges, dans un souci d'équilibre et de représentativité.

Trois réunions ont été organisées au sein de chacune des commissions thématiques, avec pour finalité la définition d'actions devant répondre aux besoins et attentes des acteurs du territoire. La concertation des commissions a finalement permis de faire émerger les points suivants :

- **Identification des défis** autour de la thématique, les échanges lors de la première réunion devant permettre de dégager un défi par thématique ;
- **Définition d'axes de travail prioritaires** découlant des défis ;
- **Déclinaison des axes stratégiques en objectifs opérationnels** devant faciliter la recherche d'actions concrètes ;
- **Échanges autour des actions** lors de la seconde réunion en amont de leur formalisation par binômes ;
- **Relecture et harmonisation des fiches actions** à l'occasion de la troisième réunion de la commission.

Les défis et axes de travail prioritaires arrêtés par chacune des commissions sont présents ci-après.





Commission 1

Un enjeu de développement et d'accessibilité des pratiques sportives

Développer durablement l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie

Social :
Améliorer l'accès à la pratique

Appréhender un continuum de pratique pour favoriser l'activité tout au long de la vie

Favoriser l'accès des publics les plus éloignés de la pratique (handi, femmes, maladies chroniques)

Encourager le développement du sport santé par la coordination de ses acteurs et la visibilité de ses dispositifs

Environnement :
Contribuer à la responsabilité environnementale des pratiques et des pratiquants

Développer des mobilités douces pour améliorer l'accès à l'offre de pratique

Renforcer la responsabilité des structures sportives

Économique :
Développer l'offre de pratique pour répondre aux attentes des usagers

Approfondir la visibilité de l'offre de pratique existante

Accompagner les acteurs pour s'adapter aux nouveaux besoins

DÉFI

AXES STRATÉGIQUES

OBJECTIFS



Commission 2

Des espaces de pratique participant au rayonnement régional

DÉFI

Positionner les espaces de pratique au service du développement d'une pratique sportive inclusive et durable

AXES
STRATÉGIQUES

Soutenir l'accessibilité des espaces de pratique à tous

Favoriser la coopération et les synergies entre acteurs

Adapter les espaces de pratique aux enjeux de demain

Rendre les équipements et lieux de pratique accessibles à tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap et les personnes âgées

Aménager les sites de pratique extérieur pour les rendre plus accessible et favoriser une pratique sportive durable

Approfondir le diagnostic et notamment sur les territoires / thèmes carencés

Favoriser les mutualisations entre acteurs dans l'occupation des équipements et la gestion des sites naturels

Améliorer la communication autour des différentes sources de financement d'équipements et d'aménagements des lieux de pratique de plein air

Encourager et accompagner la rénovation thermique et la diminution de la consommation énergétique des équipements

Permettre aux équipements actuels de s'adapter à l'évolution des pratiques sportives (pratique libre, digitalisation, ...)

OBJECTIFS



Commission 3

Un enjeu essentiel de cohésion sociale

DÉFI

Contribuer à la transformation de la société en levant les freins à la pratique et en valorisant l'engagement

AXES
STRATÉGIQUES

Lever les freins à la pratique pour améliorer le vivre ensemble

Accompagner la structuration des acteurs

Redonner du sens à l'engagement dans le sport

Promouvoir une offre sportive plus inclusive

Garantir le maillage territorial de l'offre sportive associative

Développer l'attractivité des fonctions bénévoles

Valoriser le rôle sociétal des acteurs du sport

Soutenir les clubs dans leur professionnalisation

Encourager la formation des bénévoles

Favoriser l'engagement et particulièrement auprès des jeunes

OBJECTIFS



Commission 4

Une terre de performances sportives qui participent au rayonnement du territoire

Favoriser l'émergence d'une stratégie commune pour ancrer la performance dans les territoires de la région

Développer la coopération entre les acteurs

Construire une ambition commune partagée

Encourager les synergies entre acteurs (filière économique, innovation, sport pro)

Cibler/ prioriser le soutien à la performance

Optimiser l'utilisation des équipements dédiés au sport de haut niveau

Fédérer les acteurs autour de l'accompagnement des athlètes et des structures du haut niveau

Favoriser les synergies entre les entraîneurs du sport de haut niveau / sport professionnel

Ancrer la performance au cœur des territoires de la région

Faire des SHN des ambassadeurs du territoire régional en favorisant leur sentiment d'appartenance

Optimiser l'héritage des événements sportifs, quelle que soit leur envergure

Le para-sport

DÉFI

AXES STRATÉGIQUES

OBJECTIFS

THÉMATIQUE TRANSVERSALE



Commission 5

Une filière au service du développement économique et régional

DÉFI

Favoriser la mise en réseau des acteurs du sport et la structuration d'une filière économique

AXES
STRATÉGIQUES

Renforcer la professionnalisation du secteur
et soutenir l'emploi sportif

Appréhender la notion d'attractivité
territoriale au sein des politiques sportives

OBJECTIFS

Encourager le soutien des entreprises en direction des clubs
sportifs locaux

Optimiser les activités induites par le tourisme sportif

Approfondir l'évaluation entourant le poids économique de la
filière sportive

Adapter les temps de pratique aux attentes des pratiquants,
notamment via l'accès renouvelé aux équipements

Identifier des pistes de collaboration entre le monde associatif
et les loisirs sportifs marchands

Favoriser le développement du sport au travail

Les travaux des commissions thématiques ont permis de formaliser 31 actions, sous forme de fiche action. Parmi ces actions, deux ont été retirées par le Comité Technique de la CRdS alors qu'une action « chapeau » est venue se greffer à la base existante afin de définir les contours de l'observatoire de l'économie du sport, évoqué dans trois fiches distinctes. Les actions identifiées par chaque commission sont les suivantes :



- Élaborer **une plateforme unique de recensement de l'offre sportive** existante sur le territoire (pilotee par les Conseils départementaux)
- Lier davantage **l'octroi de subventions aux évènements et structures sportives à leur responsabilité environnementale**
- **Développer la pratique sportive en milieu scolaire auprès des élèves en situation de handicap**
- **Favoriser la prescription et l'accès aux activités physiques et sportives à visée thérapeutique** chez les personnes atteintes de maladie chronique
- S'appuyer sur les athlètes du haut niveau du territoire dans la **sensibilisation aux bienfaits des APS** auprès de publics scolaires



- Soutenir l'ouverture de structures mettant à disposition **du matériel pour la pratique sportive de pleine nature des PSH et seniors**
- Mettre en place **un observatoire des pratiques sportives de nature** pour contribuer à un développement de la pratique, dans une démarche éco-responsable notamment
- Encourager **l'ouverture des équipements scolaires** aux acteurs du mouvement sportif
- Éditer **un guide qui recense l'ensemble des sources de financements et les co-financements existants pour les équipements sportifs** et les aménagements de plein air
- Mettre en place **un outil pour partager les bonnes pratiques et les financements disponibles en matière de rénovation énergétique**
- Créer **un observatoire des nouvelles pratiques** pour améliorer leur connaissance auprès des acteurs et leur permettre de s'exercer au sein d'équipements publics

- Mettre en place **des commissions pour soutenir les actions dans les quartiers** dont l'objectif est d'amener les jeunes et les femmes vers la pratique en club
- Constituer **une cellule chargée d'accompagner les structures sportives** dans la création d'emplois
- Animer **une communauté de bénévoles**, en particulier pour constituer un vivier lors des événements sportifs
- **Simplifier le cadre administratif des demandes de subventions** de l'État et des collectivités pour permettre de dégager du temps aux dirigeants bénévoles
- **Améliorer la communication sur l'offre de formations** à destination des bénévoles



- **Encourager les expérimentations entre acteurs** de la performance et entreprises innovantes
- Encourager **l'ouverture des équipements** dédiés au haut niveau à de nouveaux publics
- Créer **une communauté d'entraîneurs** issus du haut niveau et du sport professionnel
- **Améliorer l'accompagnement des sportifs de haut niveau** présents dans la région en vue de créer une team athlètes
- Mettre en place **une commission dédiée aux événements sportifs**



- Créer un **centre de ressources dédié aux organisations sportives** et devant favoriser la structuration de la filière économique du sport
- Réalisation **d'une étude de faisabilité sur la création d'un cluster sport-santé**
- Identifier et proposer **des formations favorisant le développement des structures sportives**
- Création **d'une bourse de mécénat** de compétences et de l'engagement citoyen
- Créer un **observatoire du sport**, intégrant notamment un outil prospectif autour de l'innovation, du développement des nouvelles pratiques et de l'évaluation du poids économique du bénévolat et des événements sportifs (hors GESI)
- **Recenser les acteurs du tourisme sportif territorial**, des actions induites et des relations qu'ils entretiennent



Par ailleurs, **trois actions dites « préalables »** ont été placées en préambule du plan d'actions compte-tenu de leur nature particulière par rapport aux autres actions :

- Mener un **diagnostic approfondi des équipements** et lieux de pratique
- Créer un **observatoire du sport** au sein de la région
- Constituer un **groupe de travail pour construire une ambition partagée** sur la thématique de la performance sportive (sport de haut niveau, sport professionnel, grands événements sportifs)

L'élaboration et la rédaction du Projet Sportif Territorial ont débuté à l'issue de ces travaux, d'une grande richesse, menés par les commissions thématiques. Considérant les multiples avantages que présentait la mise en lien du PST avec un document régional et stratégique existant (cf. introduction du PST), **le comité stratégique a souhaité s'inspirer des objectifs stratégiques du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) pour définir les grandes orientations de son projet.**

Le SRADDET, qui a été rédigé en 2019 en collaboration entre le Conseil Régional, les services de l'État et les collectivités, présente le projet d'aménagement du territoire porté par la Région à l'horizon 2040. Il identifie les enjeux et les ambitions de l'ensemble des acteurs pour les prochaines années et dégage trois grandes lignes directrices devant guider l'action territoriale :

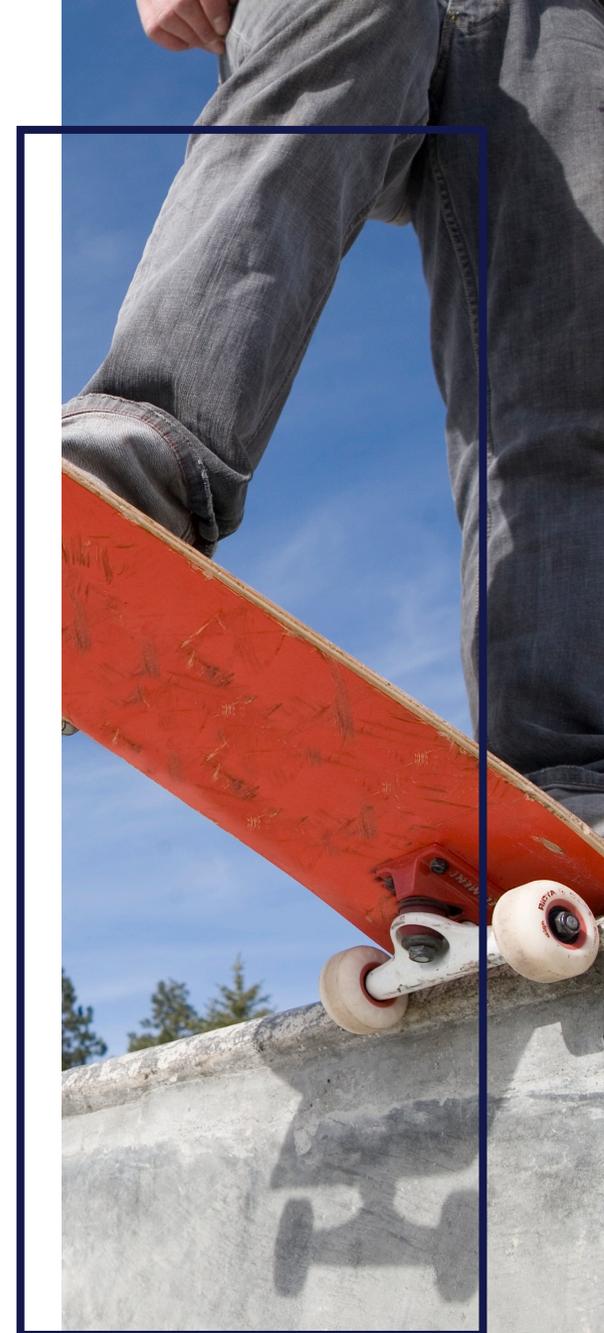
Renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire régional
Maîtriser la consommation, renforcer les centralités et leur mise en réseau
Conjuguer égalité et diversité pour des territoires solidaires et accueillants



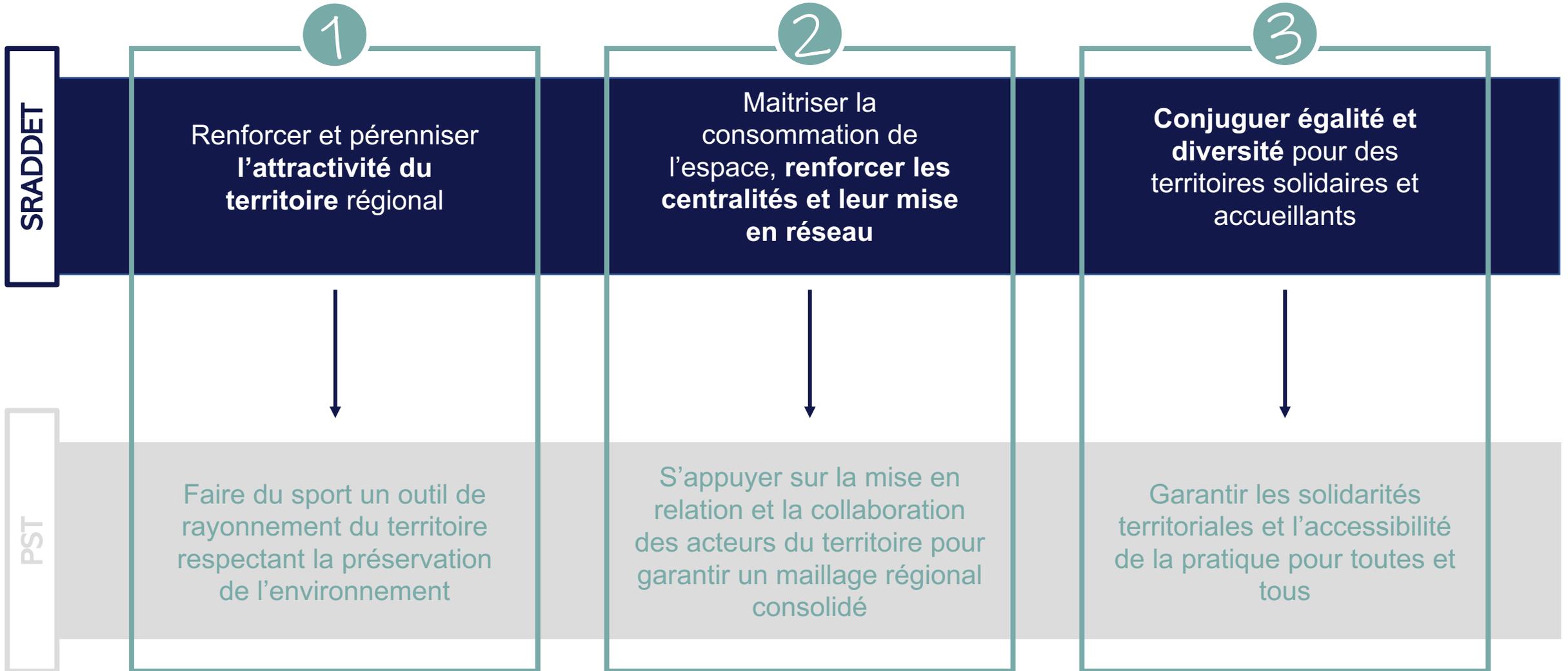
La mise en lien de ces lignes directrices avec la structure du PST est présentée ci-après. Le fait de **s'appuyer sur le SRADDET dans l'élaboration du PST s'inscrit dans une volonté de démontrer et de renforcer toutes les transversalités induites par le secteur sportif.** Une meilleure prise en considération des apports de l'écosystème sportif et de ses acteurs doit en découler. Cette approche transversale avec le SRADDET **permet également de parler à tous les acteurs du territoire sur la base d'une forme de langage commun.** Les retombées du PST doivent s'en trouver multipliées.

Les éléments dégagés par les différentes commissions thématiques sont pour autant amplement intégrés au sein du PST dans chacune des sous parties du document. Outre des éléments chiffrés issus du diagnostic territorial, un retour sur certains enjeux identifiés par les commissions thématiques est présenté au sein des différentes parties du PST.

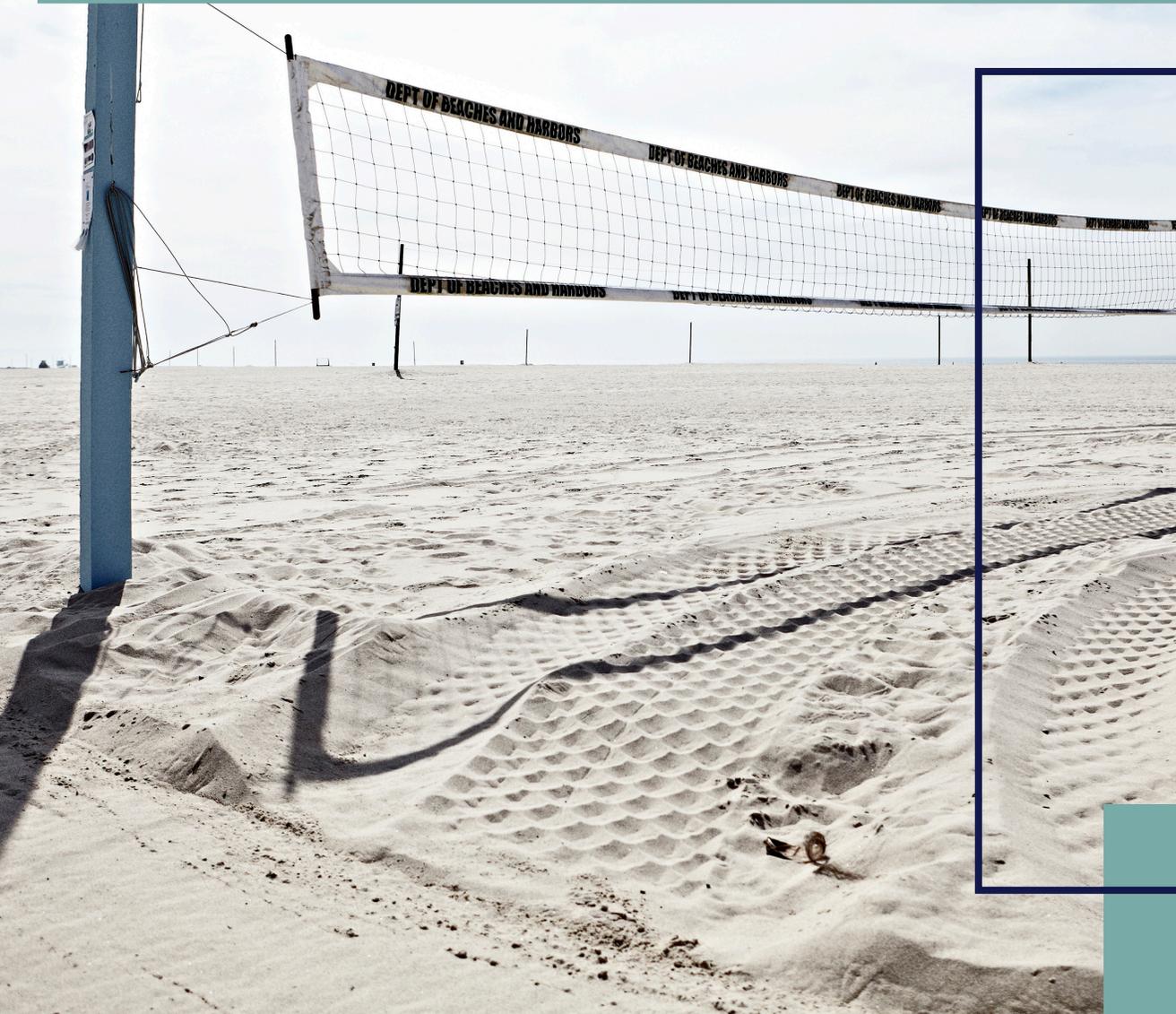
Par ailleurs, et toujours dans un souci de transversalité des travaux conduits, les actions réalisées par une même commission thématique ont été insérées dans différentes parties du PST. Cette répartition des actions est présentée dans les pages suivantes.



Du SRADDET au PST



1. Faire du sport un outil de rayonnement du territoire respectant la préservation de l'environnement



Mobiliser le sport afin de renforcer le rayonnement territorial

Favoriser la structuration d'une filière économique participant à l'attractivité du territoire

Approfondir la durabilité du sport en accompagnant ses acteurs dans leur transition environnementale

9 ACTIONS

2. S'appuyer sur la mise en relation et la collaboration des acteurs du territoire pour garantir un maillage régional consolidé



● **Œuvrer pour davantage de collaborations entre les acteurs territoriaux**

● **Approfondir l'accessibilité des lieux de pratique**

● **Octroyer une plus grande visibilité aux dispositifs et aux offres territoriales existantes**

9 ACTIONS



3. Garantir les solidarités territoriales et l'accessibilité de la pratique pour tous et toutes

Favoriser l'initiation à la pratique sportive et la sensibilisation à ses bienfaits

Soutenir les actions visant à la pratique des publics qui en sont éloignés ou qui rencontrent des difficultés d'accès

Accompagner les acteurs sportifs dans le développement et l'adaptation de leur offre

9 ACTIONS

Les actions

1

- Une commission dédiée aux évènements sportifs
- Un observatoire du sport
- Des expérimentations entre acteurs de la performance et entreprises innovantes
- Une cellule chargée d'accompagner les structures sportives dans la création d'emplois
- Un centre de ressources dédié aux organisations sportives (structuration de la filière économique du sport)
- Une étude de faisabilité sur la création d'un cluster sport-santé
- un observatoire des pratiques sportives de nature
- Des subventions aux évènements et structures sportives liées à leur responsabilité environnementale
- Un outil pour partager les bonnes pratiques et les financements disponibles en matière de rénovation énergétique

2

- Une communauté de bénévoles (un vivier lors des évènements sportifs)
- Une communauté d'entraîneurs issus du haut niveau et du sport professionnel
- Améliorer l'accompagnement des sportifs de haut niveau
- L'ouverture des équipements scolaires aux acteurs du mouvement sportif
- L'ouverture des équipements dédiés au haut niveau à de nouveaux publics
- Une plateforme unique de recensement de l'offre sportive existante
- Un guide qui recense l'ensemble des sources de financements pour les équipements
- Améliorer la communication sur l'offre de formations à destination des bénévoles
- Recenser les acteurs du tourisme sportif territorial, des actions induites et des relations qu'ils entretiennent

3

- S'appuyer sur les athlètes du HN du territoire pour sensibiliser aux APS auprès de publics scolaires
- Favoriser la prescription et l'accès aux activités physiques et sportives à visée thérapeutique chez les personnes atteintes de maladie chronique
- Développer la pratique sportive en milieu scolaire auprès des élèves en situation de handicap
- L'ouverture de structures mettant à disposition du matériel pour la pratique sportive de pleine nature des PSH et séniors
- Des commissions pour soutenir les actions dans les quartiers
- Simplifier les démarches administratives liées aux demandes de subventions
- Un observatoire des nouvelles pratiques
- Des formations favorisant le développement des structures sportives
- Une bourse de mécénat de compétences

La structure du PST

- **Un paragraphe d'introduction** à chacun des axes, qui détaille sa relation avec le SRADDET
- **Des éléments de contextes** régionaux, en lien avec la sous-thématique
- **La présentation des défis** afférents à la sous-thématique. Ils peuvent être nationaux ou spécifiques à la région
- **Des chiffres clés** pour mettre en évidence les éléments présentés dans le contexte et les défis
- **Les actions de chaque sous-partie** présentées sous la forme d'un paragraphe (le détail des fiche action se trouve dans le document annexe Plan d'actions). **Un pictogramme associé** à l'action pour identifier la commission thématique dans laquelle elle a émergée.

Projet Sportif Territorial
réalisé par
Olbia Conseil

OLBIA

Benjamin CARLIER, Directeur associé benjamincarlier@olbia-conseil.com